Vienne Condrieu Tourisme
EPIC Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération
Pavillon du tourisme
Cours Brillier – CS 700
38217 VIENNE Cedex
04 74 53 70 10
Siret : 519 997 829 00014

Conditions générales de vente des produits vendus par Vienne Condrieu Tourisme sur https://www.vienne-condrieu.com

Date de dernière mise à jour : 31 Mars 2025

Article 1 - Objet

Les présentes conditions régissent les ventes par l'EPIC Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération de prestations touristiques (visites guidées, tours de Vienne City Tram, location de vélos et billetterie….)

Article 2 – Modalités de réservation

La réservation des prestations proposées par l'Office de Tourisme peut se faire :

- Sur le site Internet : https///www.vienne-condrieu.com
- Sur place au pavillon du tourisme à Vienne

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au plus tard au moment de la validation de votre commande.

Vienne Condrieu Tourisme se réserve le droit de ne pas enregistrer un paiement, et de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, et plus particulièrement en cas de problème d'approvisionnement, ou en cas de difficulté concernant la commande reçue.

Sauf cas de fraude, dont il lui appartient de rapporter la preuve, le client est responsable financièrement de ses démarches sur le site Internet. Il garantit l'exactitude des informations le concernant et renseignées par ses soins. Dans l'hypothèse où le client ne reçoit pas la confirmation de sa réservation, il lui incombe de contacter le vendeur.

Article 3 - Validation de réservation

Toute réservation d'une prestation figurant sur le site Internet https///www.vienne-condrieu.com suppose l'adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales, sans exception ni réserve.

L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Vous déclarez en avoir parfaite connaissance.

Si le client estime que les données sur le site Internet ne sont pas suffisamment explicites, il lui appartient, préalablement à toute commande, de solliciter des informations complémentaires auprès de Vienne Condrieu Tourisme.

En validant la commande, le client reconnait avoir toutes les informations nécessaires concernant les caractéristiques et la nature de la prestation réservée.

La confirmation de commande vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. La réservation est considérée comme ferme et définitive dès que le client a validé la page de réservation sur laquelle figure le récapitulatif et a procédé au paiement des prestations commandées.

Un récapitulatif des informations de la commande et des présentes Conditions Générales, est communiqué à l'adresse mail de confirmation de la commande.

Article 4 - Prix

Sauf mention contraire, les prix de nos prestations sont indiqués en euros, TVA comprise. Toutes les commandes quelle que soit leurs origines sont payables en euros.

Vienne Condrieu Tourisme se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, sauf sur les réservations préalablement acceptées. Le prix appliqué est celui en vigueur à la date de validation du panier du site Internet.

Article 5 - Paiement

Le fait de valider la commande implique l'obligation de payer le prix indiqué.

Le règlement des achats s'effectue par carte bancaire (Carte bleue, VISA, Eurocard / Mastercard) grâce à un système de paiement sécurisé.

Article 6 – Rétractation en fonction de la nature de la prestation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, un délai de rétractation de 14 jours à compter de la confirmation de commande s’applique.

EXCEPTIONS AU DROIT DE RETRACTATION

Attention, conformément aux dispositions de l'article L.121-21-8 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à :

- La fourniture de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

- La fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

- La fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.
- La fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

Le délai de rétractation ne s'applique donc pas aux prestations vendues par Vienne Condrieu Tourisme.

Article 7 - Condition de réalisation des prestations

La durée de chaque prestation est celle stipulée sur le site internet. Le client ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la prestation. Le client doit dans tous les cas respecter les indications mentionnées sur sa confirmation de réservation et présenter son e-billet au prestataire pour accéder à la prestation.

Conditions particulières selon les prestations commandées

Produits touristiques

Pour profiter des prestations réservées, le client doit respecter les conditions fixées sur sa confirmation de commande (lieu et horaire de rendez-vous, équipement spécifique le cas échéant, limite d'âge, etc.). En cas de non-respect de ces conditions, et notamment en cas de retard du client, la réservation est garantie au bon vouloir du prestataire. Si le client ne peut assister à la prestation à cause d'un retard ou d'une absence de son fait, aucun dédommagement ne pourra lui être proposé et des frais de 100% du montant de la prestation seront appliqués.

Billetterie

Afin d'accéder à la manifestation, le client devra se présenter à l'horaire et lieu indiqué sur sa confirmation, muni de son e-billet en format imprimé ou présenté sur smartphone.

Aucun billet ne sera envoyé par courrier.

Article 8 - Suppléments et modifications de la part du client

Toute prestation non prévue dans le forfait doit être réglée sur place. Le client ne peut, sauf accord préalable de l'Office de tourisme, modifier le déroulement de sa prestation. Les frais de modifications non acceptées restent entièrement à la charge du client. En cas de non-utilisation, les prestations ne seront pas remboursées.

Article 9 - Annulation de la part du client

Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée à Vienne Condrieu Tourisme :

- Par mail à contact@vienne-condrieu.com
- Par téléphone au 04 74 53 70 10

Les produits touristiques et la billetterie sont non-échangeables et non remboursables.

Article 10 - Modification de la part de Vienne Condrieu Tourisme

Lorsqu'avant la date de début de la prestation, Vienne Condrieu Tourisme se trouve contraint de modifier tout ou partie des prestations réservées par le client, celui-ci peut :

- Soit annuler sa commande et obtenir, sans pénalités, le remboursement des sommes versées.
- Soit accepter la modification ou la substitution des prestations proposées par Vienne Condrieu Tourisme.

Article 11 - Annulation de la part de Vienne Condrieu Tourisme

En cas d'annulation de la prestation par Vienne Condrieu Tourisme, celui-ci s'engage à rembourser intégralement le client ou à lui proposer une prestation similaire à une date ultérieure. Vienne Condrieu Tourisme s'engage également à informer ses clients le plus rapidement possible et par tous les moyens à sa disposition.

L'insuffisance du nombre de participants peut être un motif valable d'annulation pour certains types de prestations. Dans ce cas, Vienne Condrieu Tourisme restitue la totalité des sommes versées correspondantes.

Article 12 - Disponibilité

Les produits sont proposés tant qu'ils sont visibles sur le site https://www.vienne-condrieu.com et sous réserve de disponibilité de la part de Vienne Condrieu Tourisme.

En cas d'indisponibilité de produit après passation de votre commande, le client sera informé par mail. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué.

En outre, le site Internet https://www.vienne-condrieu.com n'a pas vocation à vendre ses produits en quantités importantes. Par conséquent Vienne Condrieu Tourisme se réserve le droit de refuser les commandes de plus de 10 prestations identiques. Pour des réservations de groupes, il convient de prendre contact avec le service groupes par mail resa@vienne-condrieu.com ou par téléphone 04 74 53 70 10.

Article 13 - Litiges / Réclamations

Toute réclamation doit s'effectuer par voie postale à : Vienne Condrieu Tourisme – Pavillon du tourisme – Cours Brillier CS 700 – 38217 Vienne Cedex, dans le délai de 30 jours après la date de la prestation.

A défaut aucune réclamation ne sera admise.

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français seront les seuls compétents.

Article 14 - Responsabilité

Vienne Condrieu Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes conditions générales de vente, en présence de cas fortuits, de cas de force majeure, de mauvaise exécution ou de fautes commises par le client ou de faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à la fourniture des prestations.

La responsabilité de Vienne Condrieu Tourisme ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Article 15 - Données personnelles

Les données personnelles sont collectées dans le cadre de la vente en ligne par Vienne Condrieu Tourisme dans le but de mettre à disposition des prestations touristiques. Vienne Condrieu Tourisme ne collecte que des données nécessaires à la bonne exécution de la commande.

Pour toute demande d'accès aux données personnelles, le client peut contacter Vienne Condrieu Tourisme par mail à contact@vienne-condrieu.com ou par courrier à Vienne Condrieu Tourisme – pavillon du tourisme – Cours Brillier CS 700 – 38217 Vienne Cedex.

Article 16 – Acceptation des conditions générales de vente

L'utilisation du site https://www.vienne-condrieu.com implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales d'utilisation décrites ci-dessus.

***

Conditions générales de location de vélos mécaniques ou à assistance électrique loués par Vienne Condrieu Tourisme sur https://www.vienne-condrieu.com

La location d'un cycle avec ses équipements de base l'EPIC Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération.

Date de dernière mise à jour : 31 Mars 2025

Article 1 – Conditions générales : l'Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération met à disposition du locataire un vélo en bon état de fonctionnement. Pour en prendre possession, le locataire devra s'acquitter du montant de la location et laisser au loueur une copie de la pièce d'identité pendant la durée de la location. La location est interdite aux mineurs non accompagnés d'un adulte.

Article 2 – Equipement des cycles : tous les cycles loués ont un équipement de base composé des accessoires suivants : Éclairages avant et arrière + panier + antivol + bombe anti crevaison + batterie ; en option : casque ou porte bébé.

Article 3 – Prise d'effet, mise à disposition et récupération : la location prend effet au moment où le locataire prend possession du matériel et des accessoires qui lui sont livrés. Les risques seront transférés lors de la remise du matériel et des accessoires au locataire qui en assumera la garde sous son entière responsabilité, celui-ci s'engageant à les utiliser en toutes circonstances " en bon père de famille ". Le présent contrat n'est en vigueur que pour la durée de la location. Si le locataire conserve le matériel au-delà de cette période sans avoir régularisé sa situation, il perd le bénéfice de toutes les garanties prévues au contrat. Le locataire reconnaît avoir reçu les choses louées en bon état de fonctionnement avec l'équipement de base. Il déclare avoir eu personnellement toute latitude pour vérifier le matériel et le choisir conformément à ses besoins.

Article 4 – Paiement et modes de règlement de la prestation : la prestation est réglée par carte bancaire, espèces ou ANCV par le locataire lors de la réservation qu'il effectue en amont de la location.

Article 5 – Conditions tarifaire : Seulement 2 catégories tarifaires sont possibles : demi-journée ou journée. Le prix de la prestation ne varie pas en fonction de l'heure de restitution du vélo (sauf pour une restitution au-delà de 17h, voir article 8).

Article 6 – Utilisation : le locataire certifie être apte à pouvoir se servir du matériel loué qu'il s'engage à utiliser lui-même, de convention express entre les parties, le prêt ou la sous-location des matériels est strictement interdite. De convention express entre les parties, il est strictement interdit au locataire d'intervenir sur le matériel en cas de panne, sauf l'utilisation de la bombe anti- crevaison. Le locataire s'engage à utiliser la chose louée avec prudence, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur, le port du casque par le locataire est très vivement conseillé par le loueur. Lors du stationnement du matériel sur la voie publique, il est obligatoire pour le locataire de poser l'antivol. En cas de vol des matériels, le locataire devra avertir sans délai le loueur, déposer plainte auprès des autorités habilitées et fournir une photocopie du dépôt de plainte. Pour toute autre cause, le locataire devra par ses propres moyens ramener le matériel au point de location.

Article 7 – Responsabilité casse – vol : le locataire ne bénéficie d'aucune couverture pour les dommages subis par la chose louée et engage personnellement sa responsabilité à raison desdits dommages, casse et vol. Le vol et la perte du matériel ne sont pas couverts, dans ce cas le matériel sera facturé au locataire sur la base des tarifs annexés. Toutefois le locataire ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente impropre à l'usage auquel il est destiné, dès lors que la preuve desdits vices ou usure peut être apportée par le locataire. En cas de casse le locataire s'engage à restituer le matériel endommagé et celui-ci devra être reconnaissable et complet. Les dommages subis par le matériel

seront facturés au locataire selon le tarif en vigueur soit 848€ TTC pour un VTC et 2969€ TTC pour un VTC à assistance électrique, le tarif des pièces détachées étant disponible sur simple demande.

En cas de vol par le locataire, de détournement ou dommage quelconque résultant du non-respect des règles d'utilisation ou de la réglementation en vigueur, ou des termes et conditions du présent contrat, le loueur est habilité à exercer un recours pour la totalité du préjudice.

Article 8 – Restitution : la restitution des matériels loués se fera à l'horaire prévu au contrat et en tout état de cause ¼ d'heure avant la fermeture des portes du Pavillon du tourisme effectives à 12H30 le matin et 18H le soir. La non-restitution du matériel à l'horaire prévu au contrat, engendrera une pénalité de retard égale à une demi-journée de location supplémentaire. Pour des raisons de sécurité le locataire s'engage à signaler au loueur lors de la restitution les chocs éventuels subis y compris pour les casques.

Article 9 – Clause résolutoire : à l'expiration de la durée de location prévue au contrat et en cas de non restitution ou en cas de non règlement d'une facture partielle, le locataire reste responsable du matériel qu'il a en sa possession. Sa restitution est obligatoire à l'expiration de la période de location prévue, sous les peines prévues à l'article 314-1 du nouveau Code Pénal, sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec A.R. et sans que le locataire puisse invoquer un quelconque empêchement.

Article 10 – Juridictions : en cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le Tribunal compétent sera celui du siège social du loueur auquel les parties attribuent une compétence exclusive.